

Délibération affichée,  
rendue exécutoire,  
après transmission au  
Contrôle de la Légalité  
le : 18/07/16

## CONSEIL DEPARTEMENTAL DES YVELINES

AR n° : 078-227806460-20160708-lmc193641-DE-1-1

### COMMISSION PERMANENTE

Séance du vendredi 8 juillet 2016

#### **POLITIQUE C01 MODES DE GARDE PETITE ENFANCE ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DEPARTEMENTALES D'INVESTISSEMENT A DES ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS POUR DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES LOCAUX EN MATIERE D'HYGIENE ET DE SECURITE**

LA COMMISSION PERMANENTE,

Sur le rapport de M OLIVIER LEBRUN ,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 7 juillet 2000 relative à la modification des aides spécifiques portant sur les équipements de la Petite Enfance,

Vu la délibération du Conseil Départemental en date du 2 avril 2015 donnant délégation de pouvoir du Conseil départemental à la Commission Permanente (article 32),

Vu la demande présentée par l'Entreprise Sociale et Solidaire « Abeille et Papillon » située 2 mail des Tilleuls à Montigny Le Bretonneux pour la réalisation de travaux et la création d'une place supplémentaire à la micro-crèche Tilleul domiciliée à la même adresse,

Vu la demande présentée par l'Association « Les Pitchoun's » à Maule pour la réalisation de travaux au multi accueil « Les Pitchoun's » situé 20 place du Général de Gaulle, Allée de Carnoustie à Maule,

Vu la demande présentée par la commune de Carrières-sous-Poissy pour la réalisation de travaux de mise en conformité au multi-accueil « les Bambins » situé 152 rue des Ecoles à Carrières-sous-Poissy,

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Accorde à l'Entreprise Sociale et Solidaire « Abeille et Papillon » pour la rénovation des locaux et l'extension d'une place dans la micro-crèche « Tilleul », située 2 mail des Tilleul à Montigny Le Bretonneux, une subvention à hauteur de 16 720,50 euros TTC soit l'équivalent d'une place créée.

Accorde à l'Association « Les Pitchoun's » pour la rénovation des locaux au multi accueil « Les Pitchoun's » situé 20 place du Général de Gaulle, Allée de Carnoustie à Maule, une subvention à hauteur de 5 016.15 euros TTC soit 30% de la dépense retenue.

Accorde à la commune de Carrières-sous-Poissy pour la mise en conformité des locaux du multi-accueil « les Bambins » situé 152 rue des Ecoles à Carrières-sous-Poissy une subvention à hauteur de 2 508,84 euros TTC soit 30 % de la dépense retenue.

Le versement de ces subventions s'effectuera sur présentation des factures et de :

- l'arrêté de fonctionnement portant extension pour la micro-crèche « Tilleuls »,

- l'arrêté de fonctionnement pour le multi-accueil « Les Pitchoun's »
- l'avis réglementaire portant modification de capacité à 13 places d'accueil régulier, 2 places d'accueil polyvalent et 5 places d'accueil occasionnel pour le multi-accueil « Les Bambins ».

Dit que les subventions seront imputées au chapitre 204, articles 204142 et 20422 du budget départemental.